



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2018

OBJET :

DE-18-06-1-31) DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA
METROPOLE DU GRAND PARIS DANS LE CADRE DE L'APPEL A
MANIFESTATION D'INTERET "CENTRES-VILLES VIVANTS"

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-sept juin à dix-neuf heures,

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le mercredi 20 juin 2018 conformément au Code général
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.**

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme
MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M.
LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme
LOCQUEVILLE, Adjoints ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. BELLELLE, Mme
GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE,
M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI,
M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M.
DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET,
Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), M. MOTTE
(pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absente : Mme POMMIER .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-lmc1H5341H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Métropole du Grand Paris afin d'accompagner les communes dans leurs projets urbains innovants de centres-villes ;

Vu le projet de revitalisation de son centre-ville déjà initié par la ville de Vincennes dans le cadre du Projet de ville ;

Vu le projet de la ville de Vincennes d'aménagement de la place Bérault et ses abords ayant pour objectifs la requalification de l'espace public et le développement économique du commerce local de proximité ;

Considérant que ces travaux s'inscrivent dans le dispositif initié par la Métropole du Grand Paris et qu'une aide financière peut être sollicitée ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 18 juin 2018,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 20 juin 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : S'engage à poursuivre son projet de revitalisation du centre-ville par l'aménagement de la place Bérault et ses abords dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « centres-villes vivants » ;

ARTICLE II : Sollicite auprès de la Métropole du Grand Paris au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « centres-villes vivants » une aide financière pour les travaux de requalification de la place Bérault et ses abords.

ARTICLE III : Autorise Madame le Maire à signer les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire